

CONCOURS PHOTO

THÉMATIQUE

Les Femmes dans le Sport

DU 8 MARS 2023
AU 14 MAI 2023

CONCOURS GRATUIT ET
OUVERT À TOUTES ET TOUS

*Plus
d'informations*



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONCOURS PHOTO

Les Services Départementaux de l'Éducation Nationale ainsi que la Préfecture de la Sarthe organisent un concours photo gratuit, ouvert à toutes et tous, du monde professionnel ou amateur résidant en Sarthe.

THÈME DU CONCOURS

Les photos porteront sur le thème : «LES FEMMES DANS LE SPORT».
Il sera laissé libre cours à l'imagination des participant.e.s pour illustrer ce thème.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 12 ans résidant en Sarthe. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert jusqu'au dimanche 14 mai 2023, 23h.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

S'inscrire via le formulaire d'inscription disponible au lien suivant : <https://forms.gle/bPJbxYSkUEFJAATV8>

Chaque participant.e peut présenter trois photos au maximum réalisées sur la période du concours, soit du 8 mars au 14 mai 2023.

Les photos devront être envoyées :

- au format JPG,
- à l'adresse mail suivante : concours-sportfemmes@sarthe.gouv.fr
- via une plateforme de transfert comme : WeTransfer, DropBox, Smash...

Et préciser pour chaque photo :

- la date et le lieu de prise de vue,
- le nom et prénom du photographe.

Les participant.e.s déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication du département.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury de sélection sera constitué et aura pour mission de sélectionner les photos des participants de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seules pourront connaître les noms des auteurs des clichés, les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

PRIX ET RÉCOMPENSES

Les lauréats et les lauréates verront leur production imprimée en grand format et exposée dans différents lieux publics du Mans et en Sarthe. L'annonce des résultats sera réalisée lors d'une soirée "PIONNIERES ET HERITIÈRES" le 24 mai 2023 au soir.

Les gagnants et gagnantes seront informés par téléphone ou par courriel à partir du 19 mai 2023.

INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les données nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.